

## QUI SOMMES-NOUS ET POURQUOI AGIR ?

Le **Syndicat du Bassin Versant du Né** (SBVNé) agit pour préserver et restaurer la qualité de l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité à l'échelle de son **bassin versant**. Ses actions s'inscrivent dans la **compétence GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et dans une **démarche concertée** avec les collectivités, agriculteurs et habitants.

### CARTE DU TERRITOIRE DE COMPÉTENCES DU SBVNÉ :



#### Le territoire :

- Bassin versant du Né et affluents rive gauche de la Charente (entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins)
- 875 km<sup>2</sup> | 900 km de cours d'eau
- 85 communes | 5 EPCI membres
- 4 zones Natura 2000

### ENJEUX DU TERRITOIRE ET OBJECTIFS D'ACTIONS :

- **Bonne qualité de l'eau** → améliorer durablement
- Bon état des **rivières** et **zones humides** → restaurer le fonctionnement naturel, préserver la biodiversité, favoriser le rôle de tampon/éponge
- **Continuité écologique** → rétablir la circulation des espèces et des sédiments
- **Inondations** et ruissellement → limiter l'impact des crues et l'érosion des sols
- **Ressource en eau** → atténuer les crues et les étiages (ralentir, infiltrer et stocker dans les sols, restaurer les connexions rivières/nappes/zones humides)
- **Changement climatique** → renforcer la résilience du territoire

### RÔLE ET ORGANISATION INTERNE DU SBVNÉ :

- **L'EPAGE** SBVNé (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est chargé de la compétence GEMAPI pour ses **5 EPCI membres** : Grand Cognac, 4B Sud-Charente, Haute Saintonge, Lavalette Tude Dronne et Grand Angoulême
- Un **comité syndical de 34 élus**, dont 18 membres du bureau
- Des commissions thématiques
- Une **équipe technique** et administrative de 7 agents aux compétences complémentaires
- Un programme pluriannuel d'actions (**PPG**) sur 10 ans
- Des **partenaires** : collectivités, services de l'Etat, financeurs, acteurs techniques locaux, associations

## QUELLES SONT NOS MISSIONS PRINCIPALES ?



### Restauration des rivières et milieux aquatiques associés :

continuité écologique, diversification des habitats/écoulements, remise en fond de vallée, restauration d'annexes hydrauliques



### Suivi des milieux :

qualité de l'eau, niveaux d'eau, débits, biodiversité/habitats

### Zones humides :

préservation, restauration et stratégie foncière

### Gestion et entretien des rivières :

gestion différenciée des embâcles, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, gestion des ouvrages hydrauliques



### Plantation de haies et ripisylves :

réduction des ruissellements et de l'érosion, amélioration de l'infiltration

### Sensibilisation et mobilisation :

scolaires, grand public, élus et acteurs locaux

### Animation Natura 2000 :

accompagnement des propriétaires, suivi des habitats et espèces

### Animation agricole :

participation au programme Re-Ressources Coulonge et St Hippolyte, animation de MAEC



© Zoodyssée-CD79



## CONCLUSION :

Le SBVNé agit pour le territoire en conciliant préservation, restauration des milieux aquatiques et usages du territoire. À ce titre, le SBVNé pilote des programmes d'actions, conduit des études et travaux, accompagne les collectivités et fédère les acteurs autour des enjeux liés à l'eau.

Les suivis menés permettent d'évaluer l'efficacité des actions, d'orienter les interventions et d'adapter la stratégie aux enjeux du bassin versant.



**ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOS RIVIÈRES ET NOS MILIEUX AQUATIQUES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.**

## CONTACTS :



2186 route de l'Eglise - Chez Guérin  
16 300 Lagarde-sur-le Né



05 45 78 74 45



secretariat@sbvne.fr



sbvne.fr et valleedune.n2000.fr



Syndicat du bassin versant du Né

EPCI-FP de

l'EPAGE SBVNé :

GRAND  
COGNAC

4B  
BUD  
CHARENTE

Grand  
Angoulême

SAINT-ONGÉ

LAVAILLETTE  
TUDE  
DROINE

Partenaires  
financiers :

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

exu  
GRAND SUD-OUEST

LEADER

SAURA 3300

Nouvelle-Aquitaine  
GAL  
Charente  
Bassin de Cognac